

Madame, Monsieur,

Pour votre information,

1) Ordures ménagères: Il est regrettable de retrouver des déchets alimentaires (Saucisses , merguez crues périmées dans le container verre. De ce fait, c'est l'ensemble du container qui partira aux ordures ménagères au lieu d'être recyclés. Il en coûtera 65€ la tonne de taxes prélevées par l'état pour un rejet volontaire d'un kilo de déchets qui n'ont rien à faire dans le container destiné au verre. Un container représente plus d'une tonne. La taxe des ordures ménagères n'est pas prête à baisser vu le comportement d'un seul citoyen de la commune. Doit-on mettre des caméras de surveillance face à ce genre de comportement? A suivre ...

2) Affiche concernant la fête de la musique à SAINT PIERRE EGLISE (Pièce jointe CAC-FDM-2023)

3) L'association Maupertus Loisirs vous propose le samedi 10 juin à 18h00 un Barbecue musical.
Inscriptions avant le 31 mai

4) FREDON Normandie et la DRAAF Normandie vous présentent une nouvelle lettre mensuelle qui a pour but de donner une vue d'ensemble de l'état des problématiques sanitaires du végétal aux professionnels des espaces verts. Ce bulletin s'appuie sur des observations de terrain. Un outil par des experts, pour les professionnels !
(Voir pièce jointe Bulletin Information Sanitaire)

5) Le lieu d'accueil parents/enfants recherche un (e) accueillant(e) bénévole pour le lundi matin (Voir pièce jointe CAC-PL-LAEP)

6) "A Mesdames et Messieurs les parents d'élèves :

*Chaque jour, le réseau Cap Cotentin assure le transport de près de 7 000 élèves vers leurs établissements scolaires.
Si vous souhaitez bénéficier de ce service à la rentrée prochaine, l'inscription en ligne est ouverte dès le 1er juin prochain et jusqu'au 15 août 2023.*

Votre enfant était inscrit aux transports scolaires en 2022/2023, merci de conserver sa carte de transports. Elle vous sera utile à la rentrée de septembre 2023. Le rechargement de la carte se fera automatiquement à distance !

Si vous souhaitez connaître le circuit et l'arrêt le plus proche de chez vous, rendez-vous sur notre calculateur d'itinéraire.

- a. *Je souhaite savoir si un car scolaire passe près de chez moi et dessert l'établissement de mon enfant*

Cliquez-ici, pour tout savoir (horaires, itinéraires) :

[*Lien pour accéder au calculateur d'itinéraire des transports scolaires*](#)

- b. *Je choisis entre les 2 formules d'abonnement (voir le détail ci-dessous)*

Lors de l'inscription, 2 formules d'abonnement sont proposées, commerciale ou scolaire.

Cliquez-ici, pour connaître le montant des abonnements :

[*Lien pour accéder à la tarification des transports scolaires*](#)

- ***La formule commerciale :***

Avec un abonnement commercial, votre enfant peut utiliser, en plus du circuit scolaire auquel il est rattaché, à l'intégralité des transports du Cotentin (lignes régulières urbaines (1 à 6), interurbaines (A à G), transport à la demande, train entre Valognes et Cherbourg-en-Cotentin).

/!\ Pour souscrire à un abonnement commercial, merci de l'indiquer dans l'encadré "commentaire" à l'étape n°5 du formulaire d'inscription et de joindre le cas échéant votre attestation de paiement CAF (datant de moins de 3 mois) où figure votre quotient familial (QF) dans l'onglet « autre document » pour bénéficier de la dégressivité tarifaire.

- ***La formule scolaire :***

Avec un abonnement scolaire, votre enfant pourra utiliser un seul circuit (arrêt le plus proche du domicile jusqu'à l'établissement souhaité). Pour souscrire à un abonnement scolaire, il est inutile de le préciser dans l'encadré "commentaire". L'abonnement scolaire est l'abonnement sélectionné par défaut.

- c. *Je souhaite inscrire mon enfant pour la 1^{ère} fois ou renouveler l'abonnement de l'année scolaire 2022/2023*

Qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'un renouvellement, l'inscription en ligne sur internet est obligatoire. En cas d'impossibilité avérée, l'usager est invité à contacter le réseau de mobilité Cap Cotentin au 0 806 079 530.

Cliquez-ici, pour vous inscrire aux transports scolaires :
[Lien pour accéder au formulaire d'inscription](#) (disponible à partir du 1er juin 2023)

d. Je souhaite échanger avec un conseiller

Pour toutes demandes liées aux transports scolaires dans la Communauté d'Agglomération du Cotentin, merci de contacter :

- Par e-mail : scolaire@capcotentin.fr
- Par téléphone : 0 806 079 530 (touche n° 3)
- Par voie postale :
 - Règlements : Transdev Normandie Manche - Espace d'activités d'Armanville - 4 route du Bois - 50700 Valognes
 - Réclamations : Communauté d'Agglomération du Cotentin - Direction Transports et Mobilités -25 rue Dom Pedro - 50100 Cherbourg-en-Cotentin

L'ensemble des informations transmises dans ce mail doit vous permettre de répondre aux premières interrogations des parents d'élèves.

En parallèle, nous adresserons à intervalles réguliers des e-mails et des SMS aux 5 900 dossiers recensés pour l'année scolaire 2022-2023. Le premier d'entre eux sera adressé la semaine prochaine pour indiquer la date d'ouverture des inscriptions. Des rappels seront ensuite effectués.

Nous restons bien évidemment à votre entière disposition si des questions subsistent. En attendant, vous trouverez sur notre site internet (<https://www.capcotentin.fr/lignes-scolaires/>) le règlement des transports scolaires précisant notamment les conditions et modalités exhaustives d'inscription aux transports scolaires (Articles 2 & 3).

(En pièce jointe A4 Scolaires)

Bien cordialement.

Thierry GERVAISE
Maire
2, Les grands chemins
50330 MAUPERTUS SUR MER
0233220213